

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 69 (1984)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

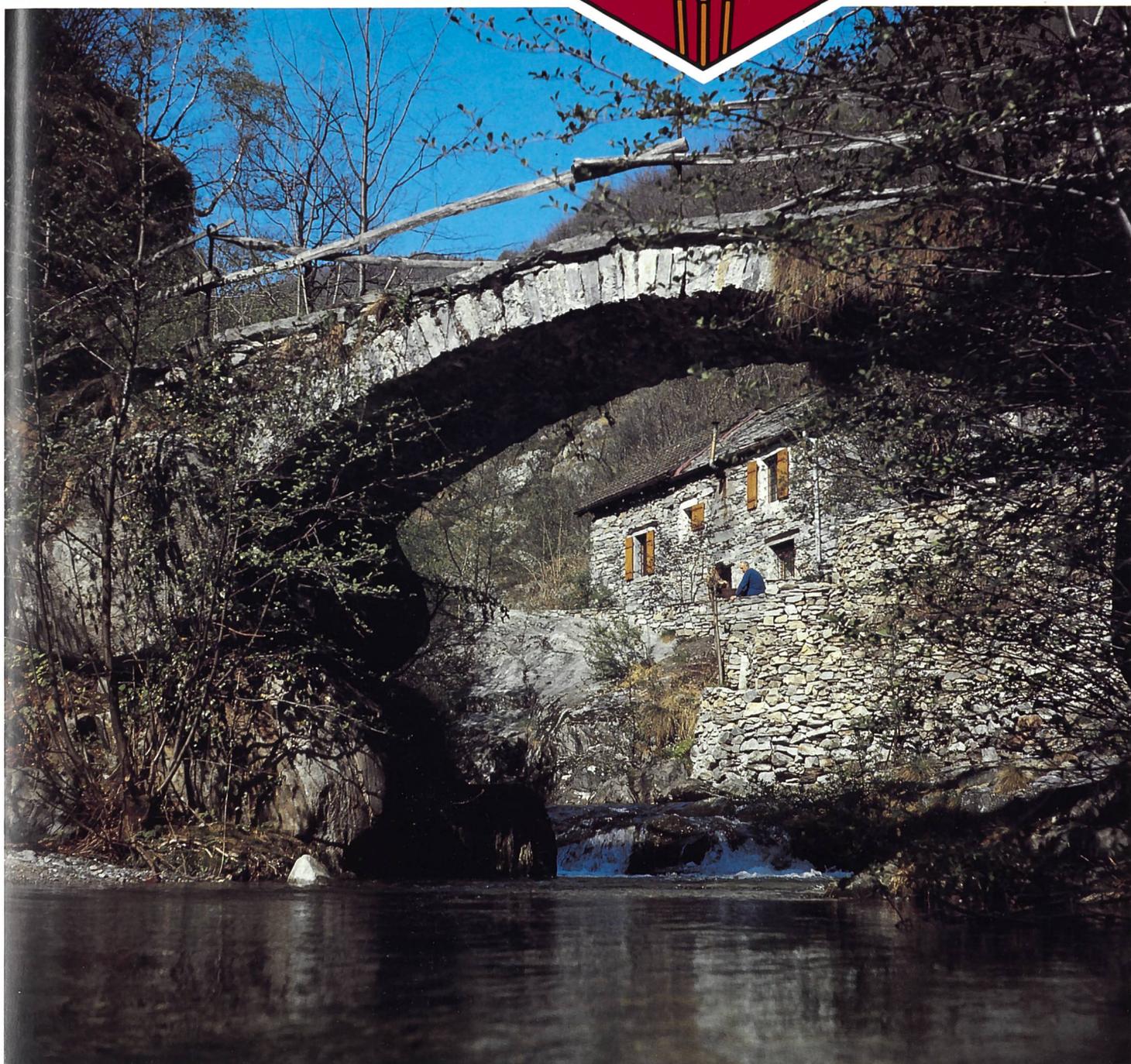
Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

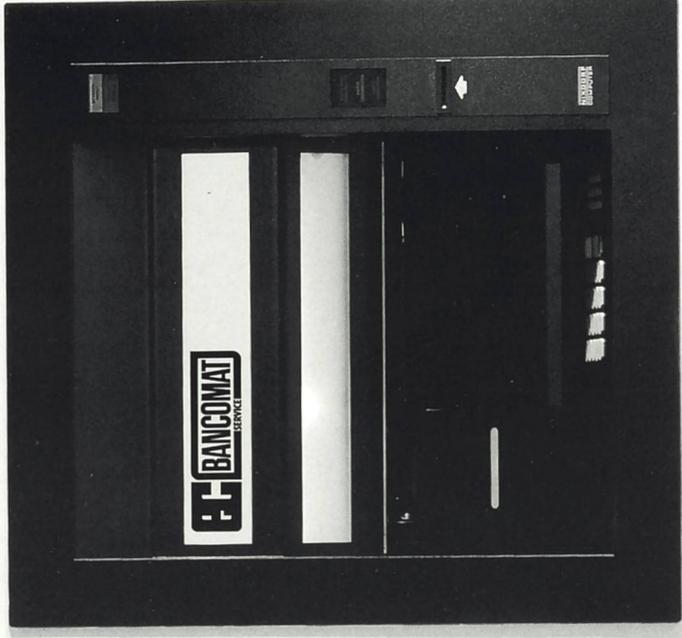
11

Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 11, novembre 1984

Le Raiffeisen Messenger



NIDAS, de Nixdorf, permet aux petits de s'aligner sur les grands.



Chacun sait qu'en Europe Nixdorf occupe la première place au sein des établissements bancaires. Et NIDAS, de Nixdorf, est un ensemble de logiciels spécifiquement conçus pour couvrir les besoins de tous les services des banques de petite et moyenne envergure: fichier central, caisse d'épargne, comptes courants, change, hypothèques/prêts, bons de caisse, administration des livrés, trafic des paiements/ordres perma-

Ce déroulement efficient et rationnel des opérations bancaires augmente la compétitivité des petites banques par rapport aux grandes, déivre le personnel de fastidieux travaux de routine et lui permet de se consacrer à de plus fructueuses opérations avec la clientèle.

Le matériel, c'est-à-dire le système Nixdorf 8864, est un système fonctionnant en temps réel, auquel on peut raccorder différents

disquettes, bandes et disques magnétiques, ainsi qu'un réseau de terminaux bancaires compatibles. Toutes les transactions bancaires peuvent alors être effectuées depuis chaque poste de travail relié à l'unité centrale. L'intégration ultérieure de distributeurs de billets et de trésors automatiques, de même que l'intercommunication entre les succursales, sont assurées. Nous aimerions bien parler avec vous de NIDAS. Rappelez-nous:

NIXDORF
COMPUTER

Nixdorf Computer SA
Rue St-Martin 7, 1003 Lausanne, 021/20 69 71
Genève 022/45 49 50
Kloten · Muffenz · Berne

Impressum

Editeur

Union suisse des Caisses
Raiffeisen,
St-Gall et Lausanne

Rédaction

Jacques Dépraz
(rédacteur responsable),
Francine Azau

Adresse de la rédaction

Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/27 47 72

Bureaux:

Av. des Jordils 3

Administration/Service des abonnements

Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/27 47 72

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition

Imprimerie Corbaz S.A.
Av. des Planches 22
1820 Montreux
Tél. 021/63 48 31

Reproduction avec indication
de la source autorisée.

SOMMAIRE

- | | | | |
|----------|---|-----------|--|
| 2 | <i>Union Raiffeisen</i>
Quand le succès confirme
les idées | 10 | <i>Femmes</i>
Le bureau de la condition
féminine jurassien |
| 6 | La progression des Caisses
Raiffeisen en 1983 | 15 | <i>Economie</i>
Les aventures du dollar |
| 7 | <i>Vie rurale</i>
Convergence d'intérêts
entre la FRV et les Caisses
Raiffeisen | 18 | 15^e Concours international
pour la jeunesse |
| 8 | <i>Portrait</i>
La Caisse Raiffeisen de
Givisiez/Granges-Paccot
(FR) | 20 | <i>Sport</i>
Skiez sans casse |
| | | 22 | Nouvelles de l'USCR |

ÉDITORIAL

A l'heure où l'on entasse les dernières feuilles mortes pour y bouter le feu, nos regards se portent avec un brin de nostalgie sur les mois écoulés.

Quelles que soient les images qui défilent dans notre esprit, force nous est d'admettre que nous ne sommes pas si mal lotis. Les chiffres que contient cette revue en font foi.

Les chiffres sont une chose, l'existence en est une autre. Derrière des bilans, que de luttas, d'efforts, de courage et de labeur! Que de satisfactions ou de déceptions!

Les résultats financiers ne sont signe de santé que s'ils sont assortis d'une mentalité délibérément constructive. Dès lors, il est bon de se souvenir de l'idéal de solidarité que prônait Frédéric-Guillaume Raiffeisen, initiateur du mouvement.

L'argent que l'on maîtrise, que l'on canalise, que l'on gère dans la meilleure acception du terme, est un outil de travail.

Bonjour les bâtisseurs!

J. Dépraz

Couverture: Teintes automnales à Pila près d'Intragna (Centovalli, TI). La Caisse Raiffeisen Centovalli a 26 ans, compte 221 sociétaires et a réalisé l'an passé un bilan légèrement supérieur à 10 millions de francs. (Photo Aldo Morosoli.)

Quand le succès confirme les idées

L'Union des Caisses Raiffeisen se comporte bien au sein du monde bancaire

La Banque Nationale l'a révélé dans son rapport annuel 1983 sur les banques: les Caisses Raiffeisen ne se sont pas contentées de consolider leur position. Elles l'ont améliorée durant les années écoulées.

L'Union a réussi à faire face à la concentration croissante qui caractérise le monde bancaire.



Il est tout de même surprenant que les Caisses Raiffeisen aient réussi à œuvrer pendant quatre-vingts ans en restant pour ainsi dire méconnues, s'est récemment étonné un citadin. En effet, cette œuvre d'autodéfense économique due à Frédéric-Guillaume Raiffeisen, s'est développée en Suisse tel un arbre, dont on ne se rend compte de la vraie taille que sous le soleil de midi, en contemplant l'immensité de son ombre. Il suffit, pour étayer cette image, de citer l'accroissement du nombre des sociétaires, qui a doublé ces quinze dernières années, malgré la stagnation du mouvement démographique. Sans vouloir trop nous avancer, la croissance constatée au cours de cette année permet de prévoir que durant ce trimestre, on comptera le 300 000^e sociétaire, si ce n'est déjà fait. Ainsi, un dixième assez exactement de la population active suisse est membre d'une Caisse Raiffeisen.

Commentaire de la Banque Nationale: «Sur la route du succès»

Le fait que l'Union suisse des Caisses Raiffeisen n'ait que rarement «fait» les premières pages des journaux, est dû à la discrétion de ses responsables à Saint-Gall, qui ont toujours suivi la devise *les actes avant les paroles*.

Ce n'est pas moins avec satisfaction que l'on a pris connaissance du livre bleu qui vient de paraître, édité par la Banque Nationale Suisse*. Cet annuaire est toujours publié au cours du troisième trimestre et fournit des indications sur l'activité du secteur bancaire au cours de l'année écoulée. Ainsi, la dernière édition indique que les Caisses Raiffeisen ont nettement gagné du terrain (cf. aussi l'encadré *Une organisation bien adaptée*).

Cette tendance à la progression apparaît clairement lors des comparaisons relatives aux affaires conclues en Suisse: la part du marché des dépôts a progressé en sept ans de 0,6 à 6%, et les crédits de 0,5 à 5,2%. En d'autres termes: un franc sur vingt touché par une transaction bancaire en Suisse concerne une Caisse Raiffeisen.

* L'édition française n'est pas encore disponible.

Le mouvement Raiffeisen ces trente dernières années

Année	Etablissements	Sociétaires	Somme du bilan	Croissance	Banque centrale	Croissance
1953	969	104 237	1 168 530 374.—		242 528 039.—	
1958	1051	120 075	1 680 396 020.—	44 %	309 061 166.—	27 %
1963	1094	136 282	2 652 701 273.—	58 %	539 589 359.—	75 %
1968	1130	147 045	4 011 183 032.—	51 %	854 289 601.—	58 %
1973	1158	176 236	6 983 684 626.—	74 %	1 608 052 829.—	88 %
1978	1190	219 461	11 109 825 098.—	59 %	2 928 670 749.—	82 %
1983	1213	287 038	17 028 422 941.—	53 %	4 012 846 593.—	37 %

Gion Clau Vincenz, président du conseil d'administration: «Ces chiffres encourageants symbolisent avant tout notre renforcement intérieur.»



Félix Walker, directeur de l'Union: «Bien des gens ont dû reconnaître que le mouvement Raiffeisen n'est pas un club de doux rêveurs.»



L'important, c'est le renforcement psychologique

Pour M. Gion Clau Vincenz, président du Conseil d'administration de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, les succès chiffrés ne viennent qu'en seconde position:

Le renforcement intérieur de chaque caisse, et partant de l'Union suisse, prime sur les sommes du bilan. C'est ainsi que seront maintenues les visées sociales du mouvement Raiffeisen. M. Félix Walker, directeur de l'Union suisse, constate avec plaisir que les Caisses Raiffeisen ont pu sauvegarder leurs positions en dépit d'une concurrence plus dure: *Le fait que dans le domaine du crédit, nous pratiquions un genre d'opérations à l'abri des crises et pauvres en risques, y est certainement pour quelque chose.* M. Walker pense en particulier aux affaires hypothécaires dans le secteur de la construction de logements, de l'agriculture ainsi que des corporations de droit public. Il explique comment le succès rencontré par les différentes Caisses Raiffeisen déclenche

auprès d'elles un processus de dynamisation: *A côté de nos principes que nous maintenons sciemment en honneur — et qui font notre force — c'est grâce à des infrastructures modernes (nouveaux locaux, administrateurs à plein temps, un éventail élargi de services à la clientèle), que nombre de nos instituts ont pu améliorer leurs chances sur le marché. Le résultat: l'esprit d'initiative et la confiance en soi augmentent.*

La collaboration renforce encore le succès

MM. Vincenz et Walker sont persuadés que pour réussir, cette base hétérogène que constituent les Caisses Raiffeisen a besoin de liens solides qui la rattachent à une Union suisse forte. *Les instituts moyens et petits doivent lutter contre les entraves que sont un potentiel de crédit inférieur, une moindre capacité concurrentielle, des possibilités d'investissement limitées. Une collaboration générale à l'échelon de l'Union est une nécessité inéluctable pour l'organisation Raiffeisen.*

Les banques en chiffres

Les 573 banques et sociétés financières soumises à la loi sur les banques ont augmenté en 1983 leur somme du bilan de 7,4 % à 656,6 milliards de francs; en 1982, la croissance avait été de 9,2 %.

* * *

Les 573 instituts entretenaient en Suisse 5092 guichets. Ainsi, on comptait en Suisse environ un établissement bancaire pour 1250 habitants.

* * *

Les banques cantonales, avec 1316 guichets, étaient les mieux représentées, suivies des Caisses Raiffeisen avec 1221 établissements.

* * *

Le bénéfice total net de l'ensemble des banques et sociétés financières se montait l'année passée à 3,19 milliards de francs.

* * *

En tout, les banques occupaient, en 1983, 96 896 personnes, ce qui correspond à une augmentation de 1,6 %.

Beaucoup de Caisses Raiffeisen ressemblent à une rose qui serait sur le point de s'épanouir, mais qui manquerait juste d'un petit peu d'eau: *Parfois, il s'agit probablement d'une discrétion mal comprise ou d'un manque de confiance en soi. Une fois surmonté ce genre d'inhibitions, on se rend compte que le mouvement Raiffeisen n'est pas un club de doux rêveurs, mais un institut pour entrepreneurs dynamiques.*

La composante sociale reste

Même si l'Union suisse des Caisses Raiffeisen compte aujourd'hui en milliards, pour M. Gion Clau Vincenz, la composante sociale garde toute son impor-

tance: *Une expansion sans bornes des Caisses Raiffeisen est exclue en raison de leur rayon d'action limité. De ce fait, même pour des banques Raiffeisen plus importantes, il est certain que des relations suivies se maintiendront entre l'administration, les autorités et la clientèle.*

Et pourtant, en dépit de ce principe, ne peut-on pas constater un glissement vers l'anonymat, lorsqu'il s'agit de coopératives fortes de plusieurs milliers de membres?

Non. L'éventail élargi des services et une offre accrue ont plutôt tendance à intensifier les contacts avec la clientèle. Il ne saurait donc être question d'un glissement vers l'anonymat.

Et Félix Walker de dire: *Contrairement aux grandes sociétés dépersonnalisées, une coopéra-*

tive n'est pas seulement une structure économique, mais encore une association de personnes, en quoi nous offrons une véritable alternative, et l'on peut dire que les signes des temps nous sont favorables; lorsque les deux composantes se complètent de façon idéale, il en résulte une symbiose qui fait apparaître la Caisse Raiffeisen sous un jour convaincant, comme un organisme capable de fournir un apport essentiel à l'essor de la région.

Afin qu'elle ne perde point sa personnalité, on encourage une structure fédéraliste de la Caisse Raiffeisen: De cette manière, on réussit à réveiller la dynamique de la démocratie, qui, à son tour, rend possibles d'autres développements ultérieurs.

Raiffeisen: du sourire d'antan à la concurrence d'aujourd'hui

Si autrefois, la concurrence avait tout juste un petit sourire condescendant à l'encontre de ce qui passait pour du pur amateurisme, les Caisses Raiffeisen sont devenues entre-temps de vraies con-

L'évolution du mouvement Raiffeisen en chiffres (Parts du marché national ces sept dernières années)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Fonds publics	5,4 %	5,4 %	5,5 %	5,6 %	5,7 %	5,8 %	6 %
Crédits	4,7 %	4,8 %	4,9 %	4,8 %	4,8 %	5 %	5,2 %

currentes que plus personne ne s'avise d'ignorer. M. Gion Clau Vincenz dit à ce propos: *Notre puissance n'est plus mise en doute de nos jours, et la concurrence se fait plus active à notre égard.*

M. Félix Walker, lui aussi, a senti un vent plus rude souffler du côté des banques cantonales et régionales — et de plus en plus aussi des grandes banques: *Notre devise est: là où nous sommes présents, on devrait pouvoir se passer des autres. C'est sur ce point qu'il faut relever un avantage particulier du système Raiffeisen, qui dispose du réseau le plus dense d'établissements indépendants. Le directeur de l'administration centrale n'a pas fait que de bonnes expériences avec la concurrence: Lorsqu'il y a surplus de liquidités, on veut bien de nous, mais quand les fonds manquent, on nous laisse tomber!*

Les affaires hypothécaires comme épine dorsale

Pour l'administration centrale de l'Union suisse, les buts sont clairement définis. Voici ce qu'en dit M. Félix Walker: *Le secteur hypothécaire est notre épine dorsale. Nous maintenons notre autolimitation et ne cherchons pas à devenir des banques universelles. Ce qui signifie que l'on offrira tous les services qu'attend de sa banque une clientèle issue des classes moyennes (agriculteurs, artisans, employés, patrons de petites et moyennes entreprises): Ce sont avant tout les petites Caisses Raiffeisen qui devront chercher à s'agrandir. Malgré notre autolimitation, il faudra travailler à la mise en*

place d'une infrastructure à la hauteur des exigences du marché: *ce processus d'adaptation entraînera pendant les années à venir, en premier lieu chez les Caisses Raiffeisen de moyenne importance (caisses avec une somme de bilan entre 10 et 20 millions de francs), une augmentation plus que proportionnelle des frais d'exploitation, ce qui signifie que la rentabilité n'évoluera plus dans le même rapport avec la croissance du bilan. Une fois ce pas franchi, la situation devrait s'améliorer de nouveau très nettement.*

Les douze plus grandes banques suisses en 1983 (d'après la somme du bilan)

Banques	Somme du bilan (en milliers de francs)		Croissance
	1983	1982	
1. Union de Banques Suisses Zurich UBS	115 141 960.—	106 353 143.—	8,3 %
2. Société de Banque Suisse Bâle SBS	105 155 931.—	96 816 196.—	8,6 %
3. Crédit Suisse Zurich CS	77 268 296.—	73 497 141.—	5,1 %
4. Banque Cantonale Zurichoise	24 173 861.—	22 101 489.—	9,4 %
5. Banque Populaire Suisse Berne BPS	20 645 697.—	19 737 107.—	4,6 %
6. Union Suisse des Caisses Raiffeisen St-Gall USCR*	17 028 423.—	15 511 118.—	9,8 %
7. Banque Leu SA Zurich	10 444 598.—	9 345 804.—	11,8 %
8. Banque Cantonale de Berne	8 577 648.—	8 003 673.—	7,2 %
9. Banque Cantonale Lucernoise	8 138 589.—	7 742 089.—	5,1 %
10. Banque Cantonale Vaudoise Lausanne	8 009 800.—	7 422 163.—	7,9 %
11. Banque Cantonale Saint-Galloise	7 144 008.—	6 450 052.—	10,8 %
12. Banque Cantonale Thurgovienne Weinfelden	5 958 444.—	5 618 651.—	6 %

* En prenant en compte la somme du bilan de la Banque centrale (4,013 milliards de francs), le bilan non consolidé de l'Union suisse prise dans son ensemble serait de Fr. 21 041 269 534.—.

Une organisation bien adaptée

«**Les banques suisses en 1983**» édité par la **Banque Nationale Suisse**, vient de paraître. Nous en publions ci-après quelques extraits concernant plus spécialement le groupe «**Caisses de crédit mutuel et Caisses Raiffeisen**» :

«L'importance économique de ce groupe de banques, dont l'activité s'exerce essentiellement sur le plan local, ne se laisse guère mesurer au critère habituel de la somme du bilan. En effet, à fin 1983, leur somme du bilan ne constituait «que» les 3 % de celui de toutes les banques réunies. La part des dépôts, qui est de 4 %, et celle des hypothèques, de 6 %, est en revanche un peu plus importante. Toutefois, les caisses de crédit mutuel et Caisses Raiffeisen acquièrent un tout autre poids, si l'on compare le réseau de leurs établissements à celui des autres banques. Avec 1245 guichets, ce groupe vient en seconde position, immédiatement après les banques cantonales.»
Bien que par rapport à leur somme du bilan, les Caisses Raiffeisen constituent un groupe peu important, elles ont bien résisté à la concentration croissante qui s'opère

dans le secteur bancaire; dans le domaine des dépôts et des crédits, elles ont même réussi à encore augmenter légèrement leur part du marché. La position solide des Caisses Raiffeisen sur le marché n'est pas due uniquement à l'idéal coopératif, qui répond, comme par le passé, à un besoin très nettement ressenti, mais aussi à leur organisation appropriée et à l'étroite collaboration des différentes caisses entre elles.

Elles sont restées des banques villageoises

«Tandis qu'à l'étranger, les Caisses Raiffeisen ont suivi la tendance générale qui va vers la banque centralisée pratiquant des opérations en tous genres, la Suisse s'en est tenue au principe coopératif à structure décentralisée, caractérisé par un grand nombre de petits établissements exerçant leur activité sur le plan local.»

«Contrairement aux banques cantonales et régionales, les caisses de crédit ou de type Raiffeisen, dont la part au marché était à fin 1983 de 5,2 % pour les crédits et de 6 % pour les dépôts, ont pu améliorer leur position au cours des cinq dernières années.»

Tradition et progrès forment un tout

De par ses structures fédéralistes et la multitude de ses organes de décision, le système Raiffeisen tend vers une politique conservatrice. Est-ce qu'on est en train de passer à côté des fortes mutations structurelles, caractéristiques de notre temps? M. Félix Walker commente: *Ce n'est certainement pas notre rôle que de jouer les précurseurs dans le monde des banques suisses. Cependant, même au vu de nos succès actuels, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de garder les yeux fermés. Il ne faudra pas espérer résoudre les problèmes de demain à l'aide des recettes du passé. Ce sera spécialement dans le domaine des nouvelles technologies bancaires que la concurrence s'efforcera de conquérir des tranches supplémentaires du marché. Nous ne pouvons donc nous soustraire au progrès.*

Ce nonobstant, les Caisses Raiffeisen n'ont pas à avoir honte de leurs structures souvent plus simples que celles des autres instituts bancaires. Il est tout à fait possible de garder ce qui distingue les Caisses Raiffeisen, de se délimiter en conséquence, et de quand même rester concurrentiels.

Un exemple: la Caisse Raiffeisen de Jaun, FR. Somme du bilan 1983: 14,4 millions de francs. Le nouveau bâtiment bien intégré dans le village et une croissance moyenne de la somme du bilan de l'ordre de 11 % depuis 1980 sont l'illustration et la preuve de la solidarité locale.



CR/BR SUISSE ROMANDE COMPARAISONS 1982/1983

	Caisses	Bilan 83 en mio	(+) %	Sociétaires	(+) %	Hypothèq. en mio	(+) %	Cptes déb. en + %	Prêts/créd. collectiv.	(+) %	Fonds publ. en mio	(+) %	Dépôts et carnets +
FRIBOURG ROMAND	61	437	9,9	9178	4,6	224	17,5	5,2	30 mio	7,9	395	8,9	12 %
JURA + BE ROMAND	74	496	7,4	12 307	2,9	352	7,5	1,3	31	6,3	457	6,9	7,9
VAUD	87	540	9,5	11 219	3,9	324	10,2	10,7	39	22,3	493	9,6	12,4
GENÈVE	35	237	7,2	4648	2,8	141	5,1	4,7	14	2,6	219	7,0	11,3
NEUCHÂTEL	34	166	8,4	4433	2,2	119	8,8	32,0	5	-12,5	152	8,0	8,7
VALAIS ROMAND	65	787	9,0	16 175	6,2	441	11,0	12,6	39	9,5	714	9,0	11,9

Progression des Caisses Raiffeisen en 1983

1983 a été un bon exercice pour les Caisses et Banques Raiffeisen — en Suisse romande toutefois moins qu'en Suisse alémanique si l'on consulte les résultats moyens. Le tableau ci-dessus démontre à l'envi que la caractéristique principale des établissements Raiffeisen (**l'autonomie**) peut être un inconvénient tout comme elle peut représenter un avantage incalculable. Rappelons ici que toutes les Caisses Raiffeisen fonctionnent selon le modèle « fédéraliste »: les sociétaires de chaque Caisse élisent eux-mêmes leurs comités et leur gérant*. L'Union suisse des Caisses Raiffeisen (USCR) n'est que l'organe faîtière des 1221 établissements Raiffeisen suisses qui ne sont donc pas, comme on se l'imagine parfois à tort, des « succursales » de l'Union.

Ceci rappelé, penchons-nous sur les chiffres 1983. D'emblée une question évidente se pose: pourquoi une telle diversité dans les résultats obtenus? Sans prétendre donner des réponses toutes faites, il est possible de dresser, canton par canton, le portrait-robot des paramètres socio-économiques déterminant tel succès ou tel recul.

FRIBOURG

L'essor économique et industriel de ce canton joue un rôle important dans les améliorations enregistrées en 1983. Conséquence logique: on construit à la

campagne et les Caisses en profitent. Il n'est donc pas étonnant que cette région détienne la palme de l'augmentation des prêts hypothécaires (+ 17,5 %). L'augmentation du nombre de sociétaires (+ 9,9 %) fait partie intégrante de ce phénomène. Notons ici que la Gruyère, grâce à l'autoroute, a vu sa situation progresser.

GENÈVE

Dans le tableau comparatif, Genève est bon dernier à presque tous les postes. Est-ce à dire que les Genevois sont moins dynamiques ou moins débrouillards que les autres? Ne nous y trompons pas: pour ce petit canton, la ville est toujours proche et tous les « pendulaires » ont quotidiennement l'occasion de franchir le seuil d'une grande banque. D'autre part, l'image « rurale » des Caisses Raiffeisen convient peut-être assez mal à la mentalité genevoise. En règle générale, on constate que les Caisses qui se portent le mieux sont les plus éloignées de la métropole.

JURA + BERNE ROMAND

La progression enregistrée se situe dans la norme romande, sans plus. Relevons que les Caisses jurassiennes doivent faire face à une très forte concurrence, ceci depuis la fondation du nouveau canton. Viennent se greffer là-dessus, ici ou là, des questions politiques qui ne sont pas toujours faciles à régler.

NEUCHÂTEL

A l'inverse de Fribourg, la vie économique neuchâteloise n'a guère été

souriante l'an passé. Les Caisses l'ont ressenti très nettement: très faible évolution du nombre de sociétaires (+ 2,2 %) et, surtout, très nette diminution des prêts à des collectivités de droit public. On sent là que bien des communes ont momentanément serré la ceinture.

VAUD

Champion de l'augmentation des crédits à des collectivités tout comme de l'apport de fonds publics (par rapport à 1982). Le Vaudois est traditionnellement attaché à sa commune et la soutient volontiers dans ses entreprises. La faible proportion des affaires actives (demande des prêts et crédits auprès des CR vaudoises par la clientèle privée) serait-elle liée à la prudence vaudoise et/ou à la répartition spatiale des CR dans des « petits villages » très rapprochés les uns des autres et à faible densité de population?...

VALAIS

Que de remarquables résultats à tous points de vue! Parmi les raisons qui placent ce canton en tête du classement général, citons l'effort consenti par les responsables valaisans du mouvement Raiffeisen de faire, les premiers, le pas de la modernisation et du passage au professionnalisme. Cela s'est avéré payant. Géographiquement — et ce n'est pas négligeable — les Caisses de montagne détiennent de sérieux atouts.

En guise de conclusion, souvenons-nous que comparaison n'est pas raison. Nul n'est à même ni n'a le droit de distribuer de bonnes ou de mauvaises notes. La Caisse X ne peut être évaluée selon les mêmes critères que les Caisses Y ou Z. Il en va de même pour les cantons. Néanmoins, il est encourageant de constater que là où règnent la solidarité et l'initiative — et le Valais en est un brillant exemple — le mouvement Raiffeisen se porte à merveille.

JD/GG ■

* A ce sujet, on peut se demander s'il est judicieux d'élire à de tels postes des personnes qui détiennent des intérêts dans d'autres établissements bancaires.

Loi sur la prévoyance professionnelle

Convergence d'intérêts entre la FRV (Fédération rurale vaudoise) et les Caisses Raiffeisen

La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1985. Les cotisations encaissées par les compagnies d'assurance représenteront, selon une récente estimation, la coquette somme de 140 à 190 milliards de francs d'ici à l'an 2000. Il va de soi que cet argent ne saurait rester dans des coffres: il doit être investi pour porter un intérêt permettant de fournir les prestations promises aux assurés.*

Parmi les cotisants, on trouve naturellement bon nombre de sociétaires et clients des Caisses Raiffeisen. M. Luc Luginbühl, président de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen, s'est donc approché de la FRV pour que les «raiffeisenistes» aient leur part du gâteau.

La FRV, en collaboration avec cinq compagnies d'assurance privées, s'est organisée pour appliquer la LPP dans l'agriculture et la viticulture vaudoises. Mais où interviennent les Caisses Raiffeisen dans cette affaire?

La LPP contraint les institutions d'assurance à placer les capitaux selon un schéma bien précis, leur laissant ainsi une faible liberté d'appréciation et de manœuvre. Il existe néanmoins maintenant, grâce aux efforts conjugués de M. Luginbühl et de la FRV, une convention stipulant que **10% au moins des fonds récoltés seront réinjectés dans les établissements Raiffeisen vaudois.**

Pour en savoir un peu plus, nous avons rencontré M. Philippe Rochat, secrétaire de la FRV.

Monsieur Rochat, qu'est-ce, en bref, que la FRV ?

En étroite collaboration avec la Chambre vaudoise d'agriculture et le Service vaudois de vulgarisation agricole, la Fédération rurale vaudoise défend les intérêts professionnels du monde rural, en particulier dans le domaine des assurances sociales et privées.

C'est ainsi que la FRV a été amenée soit à créer ses propres institutions professionnelles (caisse maladie et accidents, allocations familiales, protection juridique, 2^e pilier), soit à collaborer avec d'autres institutions d'assurance, dans le cadre de l'assurance globale agricole.

En ce qui concerne la LPP, pourquoi collaborez-vous avec les Caisses Raiffeisen ?

Parce que nous ne sommes pas banquiers. A chacun son métier, et les vaches seront bien gardées.

Nous voulions que la plus grande partie possible des primes-épargne de nos membres soit réinvestie dans les milieux ruraux vaudois. Or, force est de constater que l'esprit et les structures des Caisses Raiffeisen sont particulièrement bien adaptés à l'objectif poursuivi.

Réinjecter des fonds, c'est bien ! Mais à quelles conditions ?

Nous avons fait en sorte qu'une part équitable de l'argent du 2^e pilier du monde rural soit prêtée aux Caisses Raiffeisen, au taux habituel du 1^{er} rang. Nous espérons que ce mode de faire aura pour effet de rendre service aux habitants des régions rurales, tout en préservant une saine concurrence entre les établissements bancaires.

Quels avantages y a-t-il pour un employeur à confier son dossier LPP à la FRV ?

1. Le campagnard, c'est connu et justifié, n'aime pas beaucoup la paperasse. C'est la raison pour laquelle la déclaration des salaires à l'AVS n'est pas seulement utilisée pour calculer les cotisations dues à cette dernière, mais également les primes d'assurance accidents, d'assurance maladie et de prévoyance professionnelle. Il en résulte que ces quatre régimes sociaux peuvent être appliqués moyennant une seule déclaration, ce qui a bien entendu pour effet de diviser les frais d'administration par quatre.

2. Ces quatre régimes sociaux étant appliqués conjointement, le chef d'exploitation est libéré, vis-à-vis de ses employés, du gros souci qu'engendrent les cas dont l'attribution à l'un ou l'autre régime n'est pas évidente. C'est ainsi que la coordination entre ces diverses lois fédérales est assurée dans les meilleures conditions possible.

3. Les taux des primes ont pu être calculés au plus bas, compte tenu, d'une part, du fait que les frais d'administration sont réduits au strict minimum et, d'autre part, des intérêts produits par le capital très important de la Fondation rurale de prévoyance professionnelle, ces intérêts permettant d'alléger les primes facturées aux chefs d'exploitation.

L'adhésion à la Fondation rurale de prévoyance professionnelle est-elle réservée aux seuls membres de la FRV ?

Nous voyons l'agriculture comme une composante essentielle du monde rural, mais non pas comme la seule: au même titre que le pays ne peut pas se passer d'une agriculture forte et saine, l'agriculteur ne peut, lui non plus, vivre isolé et se passer des services qu'il trouve dans son village.

C'est la raison pour laquelle la défense professionnelle ne doit pas se limiter à la seule agriculture, mais doit s'étendre aux milieux ruraux, c'est-à-dire à l'ensemble de la communauté villageoise. Il est donc naturel que la Fondation rurale de prévoyance professionnelle soit ouverte à tout le village, des autorités aux commerçants et aux artisans, quelle que soit la contribution de chacun à la vie et au développement du village.

L'argent de la région retourne à la région: c'est un principe cher au mouvement Raiffeisen, auquel se rallie volontiers la FRV. Nous nous en réjouissons et souhaitons une fructueuse collaboration entre nos deux institutions, en faveur de la solidarité et du développement harmonieux des régions campagnardes. JD ■

* Voir à ce sujet l'article paru dans le «Messa-ger Raiffeisen» 10/84.

PORTRAIT

*1901, date mémorable!
Oui, mémorable pour les
Raiffeisenistes romands
puisque la première Caisse
Raiffeisen de Suisse
romande voyait le jour...*

Au début de ce siècle, le canton de Fribourg était nettement marqué par une vocation agricole. Givisiez, Granges-Paccot et Corminbœuf n'avaient pas, et de loin, le visage de cité satellite d'aujourd'hui! C'était l'époque des grands domaines — propriété de la noblesse — mais aussi des petites exploitations agricoles et des modestes ateliers d'artisans, qui avaient pour nom : maréchal, scieur, maçon, charpentier.

Francine Azau

En bref, un menu peuple qui peinait pour payer des loyers, des intérêts, se procurer des fournitures, élever ses enfants, faire face à l'adversité.

Alors, où trouver l'argent?

A Fribourg, les grandes banques existent et ne sont qu'à une lieue, mais le commun du peuple ne franchit pas volontiers le seuil de cette ville. Tout naturellement donc, une idée se répand : « Si on faisait quelque chose chez nous, qui nous soit propre? »

Le révérend curé Vincent de Torrenté a compris la misère du peuple, la réalité terrestre. Ainsi, le 8 décembre 1901, la Caisse rurale est fondée « dans le domicile du curé de la paroisse ». Son « alter ego », le dévoué régent Alphonse Bulliard, prend en charge cette nouvelle institution en tant que caissier. Le rayon d'activité de la Caisse est calqué sur celui de la paroisse, c'est-à-dire les deux



1 communes de Givisiez et Granges-Paccot. Malgré les sceptiques qui pensent que « créer une banque sans argent, au milieu d'une population pauvre, c'est un défi au bon sens! », de nouveaux membres viennent régulièrement se joindre aux initiateurs.

Un bureau «ad hoc»

Ce n'est qu'en 1965 qu'un bureau digne de ce nom est aménagé au domicile du gérant en fonction, M. Léon Collaud. Cette solution présente deux avantages : pour le client, possibilité de s'adresser aisément au gérant ; pour ce dernier, rationalisation des tâches par suppression des déplacements. L'aménagement du bureau entraîne une modernisation du matériel. Les grands livres sont « mis

au rancart » et remplacés par un fichier. Bureau-coffre, machines à écrire et à calculer viennent compléter l'équipement, permettant un travail rapide, précis, efficace.

Les débuts de la Caisse vus en quelques moments importants

8 décembre 1901

Fondation de la Caisse.

23 août 1903

Création du premier conseil de surveillance.

31 janvier 1904

Première publication des comptes qui laissent apparaître un solde actif de Fr. 32.70.

6 novembre 1908

Adhésion à l'Union suisse.

30 mai 1920

Achat du premier coffre-fort!

La Caisse Raiffeisen de Givisiez/Granges-Paccot

La plus ancienne de

Nouveaux locaux dès 1982

Depuis le 10 juillet 1982, l'emblème Raiffeisen est apposé sur la façade d'un joli petit immeuble locatif de deux étages, à côté de la poste. C'est à cette époque que M. Léon Collaud « passait le flambeau », après vingt-cinq ans d'activité, à son épouse, M^{me} Yvette Collaud. Derrière des guichets accueillants et modernes, la gérante dispose désormais d'un vaste bureau fonctionnel.

L'activité principale de la Caisse consiste en l'octroi de crédits de construction. Ces deux dernières années, la commune de Givisiez a vu ses habitants passer du chiffre 700 à 1200. Cette évolution est due principalement aux lotissements de terrains permettant la construction de vil-

Suisse romande Fribourg est... trop proche!



A bâtons rompus, nous avons dialogué avec M. Joseph Leibzig, président du comité de direction de la Caisse Raiffeisen de Givisiez.

Nous sommes contents de la marche de nos affaires. Celles-ci ont vraiment démarré au début des années huitante, avec une précieuse impulsion due à l'ouverture de nouveaux locaux en 1982. La commune est l'un de nos principaux clients, et nous en sommes très fiers!

Et la concurrence?

Pour l'instant, nous sommes la seule banque sur la place. Mais une agence d'une autre banque pourrait s'ouvrir un jour. La concurrence serait alors plus vive!

Qui dit concurrence dit aussi recherche de nouveaux clients: que fait la Caisse Raiffeisen de Givisiez pour atteindre ce but?

Nous tentons de faire connaître toutes nos prestations bancaires à nos clients et sociétaires actuels. De plus, une campagne promotionnelle (un «tout-ménage») sera entre-

prise bientôt dans la circonscription au moyen du Messenger Raiffeisen. Le quartier du Jura, situé sur le territoire de la ville de Fribourg, pourrait aussi à l'avenir nous apporter de nouveaux clients, puisque nous sommes tout proches de ce quartier.

Des soucis à Givisiez?

Oui, bien sûr, nous en avons quelques-uns! Nous avons beaucoup de demandes d'emprunts et pas assez d'épargne! Il y a encore peu d'années, nous avions pas mal d'argent à St-Gall; maintenant, c'est l'inverse! Autre problème: celui des habitants de Givisiez travaillant à Fribourg. C'est là qu'ils font leurs opérations bancaires! Fribourg est presque... trop proche!

las et immeubles locatifs, dont la plupart se vendent par appartement. La zone industrielle du Grand Fribourg est en pleine expansion et l'on se doit de constater que les exploitations agricoles se font de plus en plus rares (elles sont au nombre de cinq actuellement, un peu plus à Granges-Paccot). Enfin, la semi-autoroute qui coupe le village en deux confirme bel et bien que l'habitant de Givisiez a plus de chance de croiser voitures et camions que tracteurs! ■

1. L'ancienne école de Givisiez, premier siège de la Caisse.

2. Dans les nouveaux locaux, les guichets sont modernes et accueillants.

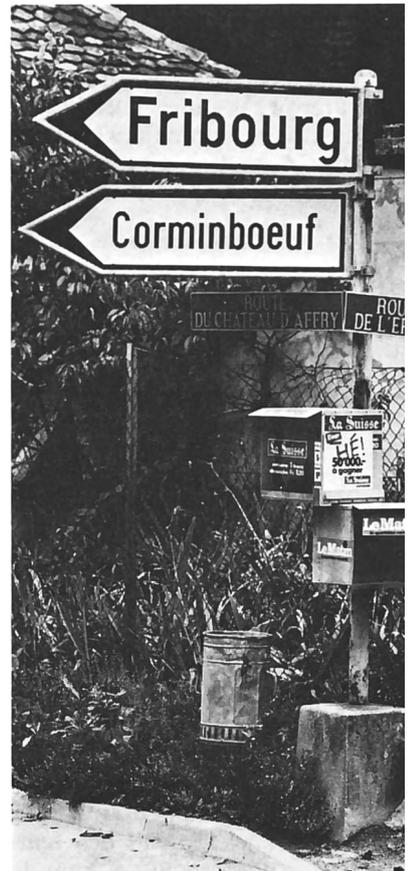
(Photos Cochet)

Nouvel horaire d'ouverture des guichets

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	14 h. - 18 h.
Mercredi	14 h. - 19 h.
Samedi	9 h. - 11 h.

La Caisse Raiffeisen de Givisiez/Granges-Paccot en chiffres

Année	Membres	Bilan	Chiffre d'affaires	Réserves
1902	8	2 289.—	—.—	—.—
1976	87	3 592 075.75	6 838 552.99	134 094.10
1982	156	7 686 113.10	19 566 423.90	231 937.55
1983	165	8 558 914.80	27 192 188.02	246 743.15



Le bureau de la condition féminine jurassien

Saviez-vous qu'il existe un bureau pas comme les autres... et unique en Suisse? Il s'agit du bureau de la condition féminine jurassien (BCF), qui est un service administratif rattaché au Département de la justice et de l'intérieur et dont le siège se trouve à Delémont.

Francine Azau

Comme le nouveau canton, le BCF date de 1979. Sa création est sans nul doute indissociable de toute la lutte pour l'indépendance du Jura; de surcroît, l'année internationale de la femme (1975) s'est trouvée au bon moment pour donner le coup d'envoi à cette idée.

Un travail de séminaire passionnant

Epaulée de deux secrétaires à mi-temps (dont une documentaliste) et une apprentie, Marie-Josèphe Lachat, jeune femme de trente ans environ, à l'air vif et au contact aisé, est à la tête de ce bureau dès ses débuts. Pourquoi et comment en est-elle venue à ce poste? En 1975, M.-J. Lachat est à l'université. Dans le cadre d'un séminaire, elle tombe sur un sujet qui la passionne: «le travail des femmes». Désormais, et sans le

savoir, sa direction est prise. Une fois sa licence en sciences sociales en poche, elle se rend au Ministère de la condition de la femme à Paris pour un stage de deux mois. Marie-Josèphe Lachat possédait dès lors la formation et le profil idéals pour remplir la fonction d'une future déléguée au bureau de la condition féminine; rien d'étonnant donc si le choix s'est porté sur sa candidature!

Le «touche-à-tout»

Le BCF touche tous les domaines du travail, du chômage, de la santé, de l'enseignement, des assurances sociales, de la formation professionnelle, de l'orientation, etc.: il doit donc être en permanence au courant de ce qui se traite dans les différents services afin de savoir «où, quand et comment agir». En conséquence:
— chaque service doit



annoncer au BCF une nouvelle action pouvant intéresser la condition féminine;
— le service juridique contrôle tous les projets législatifs et doit vérifier si le BCF a participé ou non à leur élaboration;
— enfin, Marie-Josèphe Lachat, ayant connaissance

de l'ordre du jour des séances du Gouvernement, peut transmettre immédiatement ses remarques à l'Exécutif, par le biais de son chef du Département. Elle peut même, dans des cas exceptionnels, demander de retarder une décision jusqu'au dépôt de son propre rapport.



Un programme d'action

En collaboration avec une commission consultative composée de treize femmes représentant les associations féminines du Jura, le BCF a pu — au moyen de sondages — dénombrer et établir les besoins des femmes jurassiennes. Trois priorités se sont révélées dans les domaines de l'**enseignement**, du **travail**, ainsi que des **centres de planning**.

A partir d'une enquête, il a été démontré que, du fait de l'enseignement différencié, les filles perdaient, à l'école primaire: une année de français, une année d'histoire, une année de géographie, une année de sciences, deux ans de dessin technique et les deux tiers d'une année de mathématiques! A l'école secondaire, les discriminations existent aussi puisque les filles sont privées de deux années et demie de gymnastique, trois ans de travaux pratiques de sciences, deux ans de dessin géométrique, un tiers d'année de mathématiques et une

année de physique. Quant aux garçons, ils sont privés de deux années de chant, de tout l'enseignement ménager, ainsi que des travaux à l'aiguille. Fort de ces statistiques, le BCF a effectué les démarches nécessaires auprès du Service de l'enseignement pour établir des changements. *Maintenant on peut affirmer qu'il existe un enseignement quasi identique*, commente M.-J. Lachat.

Dans le domaine du travail, nous nous sommes surtout

dirigées vers l'information. Les droits de la femme au travail n'étant pas appliqués véritablement dans la légalité, il fallait au moins que les femmes connaissent leurs droits. Pour ce faire, le BCF a édité une brochure intitulée «Les droits de la femme au travail». Par ailleurs, une enquête menée sur les salaires a également permis d'attester un salaire moindre pour les femmes. Le principe «A travail égal, salaire égal» n'étant pas appliqué, le BCF souhaite prouver qu'il y a préjugés de la part des employeurs face aux femmes. *Volontairement, on ne donne pas de travail à responsabilités aux femmes et, de ce fait, aucune revendication n'est possible.* Mentionnons au passage, suite logique de ce qui vient d'être dit, que l'actuel souci du BCF est la formation professionnelle des filles.

Enfin, autre préoccupation du BCF: les centres de planning. *Ces derniers étaient organisés de manière fort hybride, n'étaient pas ou peu utilisés, ni consultés. Mais un projet de restructuration de ces centres est en cours.*

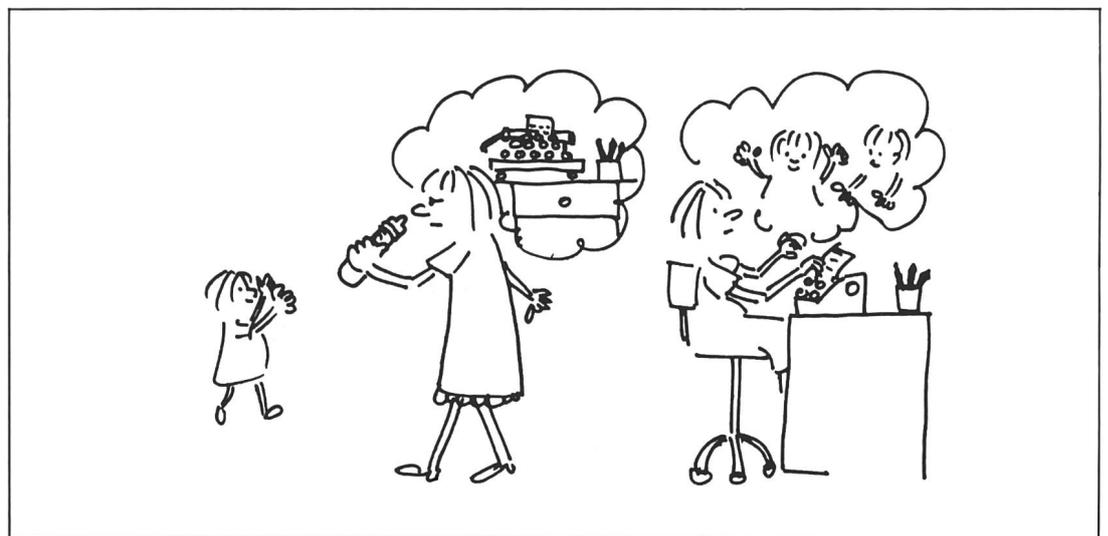
Pour en savoir plus sur les activités du BCF, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à son journal trimestriel «Inform'elles» en vous adressant au:

Bureau de
la condition féminine
rue des Moulins 19
2800 Delémont
Tél. 066/22 98 66

Du «pain sur la planche»

Le Bureau de la condition féminine jurassien s'avère donc être un organe indispensable, où le «pain sur la planche» ne manque pas. *Nous n'avons absolument aucune routine, nous sommes constamment en train de repartir à zéro dans telle ou telle nouvelle action. C'est d'ailleurs ce qui fait l'intérêt, mais aussi la difficulté de ce travail!*

Un seul regret: que le Jura soit l'unique canton à avoir pris cette initiative! ■



Un jour comme les autres

Christof Sonderegger s'est fait le compagnon d'un jour de Hans Muheim, agriculteur, président de la fédération régionale, député, et surtout, gérant de la Caisse Raiffeisen d'Unterschächen/UR (bilan 1983: 14,9 millions de francs).







Joachim Klose

Maître-fourreur

Boutique Fourrure

Vente
Sur mesure
Transformation
Réparation

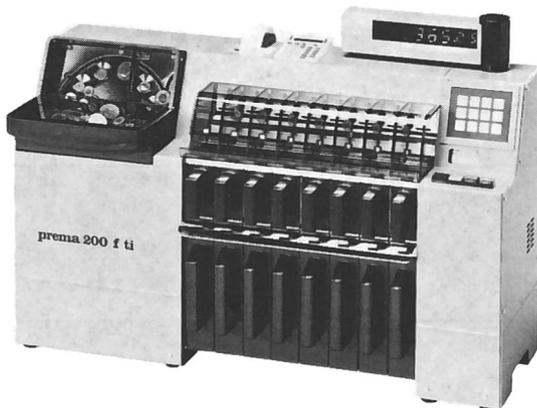
Nettoyage
Conservation
Service après-vente

Haldimand 14 1003 LAUSANNE Téléphone 021/23 87 60



prema

**Machines à compter et à trier
les monnaies**



technique suisse de pointe
commande microélectronique à chip unique
éjection des monnaies hors programme
fiabilité absolue du comptage et du triage grâce
à la conduite forcée des pièces de monnaies
mémoire électronique
imprimante incorporée sur papier ordinaire
service optimale grâce à l'expérience du fabricant
et au rapport direct entre fabricant et clients

Fabrication, vente, service:

prema S.à.r.l.
Bernstrasse 36, 4663 Aarburg
téléphone 062/4142 24, télex 68 605

tubac^{SA}

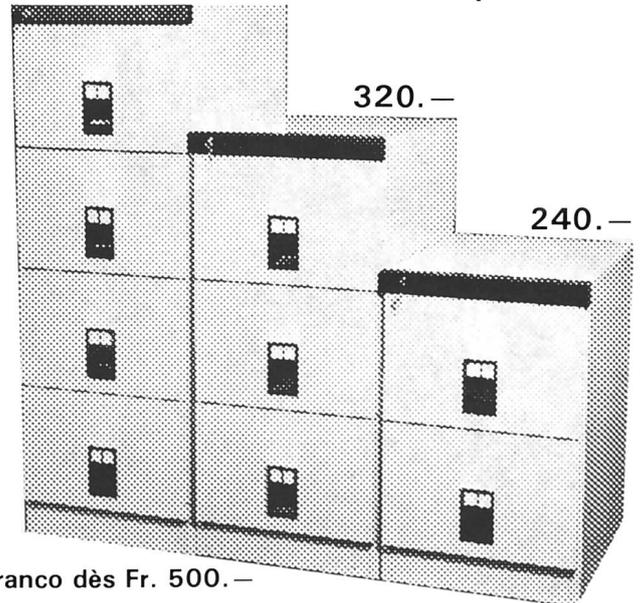
Fabrique d'articles en métal
Agencements industriels

GRANDE OFFRE

Classeurs verticaux teinte beige

399. —

prix usine



Franco dès Fr. 500. —

Route de Lausanne 4, 1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone (024) 21 42 36

22-14 140

Installations électriques et téléphoniques
Concession B

Marcel Détraz S.A.

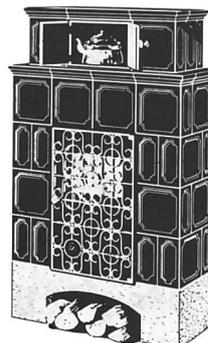
Toutes installations et dépannages
Chauffage électrique - Lustrerie
Interphones - Appareils électroménagers
Antennes de télévision
Vente - Dépannage - Réparation
Appareils TV et radios

Epalinges
Croix-Blanche 35
Tél. (021) 32 15 49

Forel-Lavaux
Tél. (021) 97 15 03

Chalet-à-Gobet
Vulliette 39
Tél. (021) 91 64 68

99 poêles en faïence!



WESO a le plus grand choix de poêles à catelles en Suisse. Le poêle WESO allège votre budget de chauffage et son prix d'achat favorable est rapidement amorti. Il assure un réchauffement rapide et dégage une chaleur durable et naturelle. Faites confiance à WESO et à ses 100 ans d'expérience dans la construction de poêles. **Visitez notre exposition permanente A La Buche, bd de Grancy 21b. Tél. 26 36 93 - 32 53 70, 1006 Lausanne.**

Gratis! Oui, veuillez me faire parvenir la documentation avec le plus grand choix de poêles en catelles de Suisse.

Nom: _____
Adresse: _____
No. Tél. _____
NPA/Lieu: _____

s.v.p. envoyer à WESO, c.p. 182, 1000 Lausanne 13

Les aventures du dollar

Il devient un lieu commun d'évoquer le dollar, son ascension depuis plus de quatre ans, son cours excessif! Ce sacré dollar que chantait Gilles (à l'époque où ce même dollar valait Fr. 4.50) n'a pas fini d'alimenter les conversions.

Roger Schindelholz

Les raisons de la longue marche ascendante du billet vert sont nombreuses: déficit budgétaire, monnaie-refuge, hauts taux d'intérêts américains, endettement international provoquant la rareté (relative) du dollar, confiance politique dont jouissent les autorités politiques et monétaires américaines, pouvoir d'achat, etc. Ce sont là les causes «mineures» du succès du dollar qui s'ajoutent à la cause essentielle qu'est le dynamisme de l'économie américaine.

En automne 1978, le cours moyen de la devise américaine était de Fr. 1,63. Actuellement, le dollar vaut Fr. 2,405, soit une hausse de 47 %!

Depuis le début de cette année-ci, la progression a été de 15 %. Les experts et l'opinion publique — pour une fois vivement intéressée à un problème monétaire — s'interrogent non plus sur les causes de la hausse du dollar, mais sur l'éventualité d'un retour de manivelle et, cas échéant: quand? comment?

A quand la chute?

Les observateurs, presque unanimes, annoncent une prochaine chute du dollar.

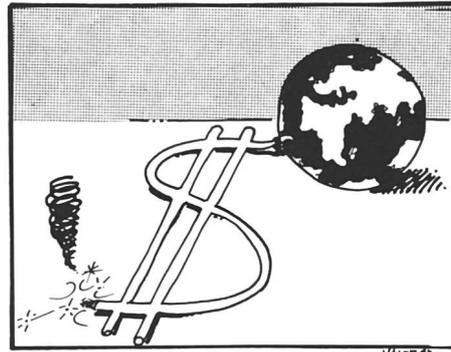
L'OCDE, il y a plusieurs mois déjà, évoquait la fragilité de l'échafaudage que représente un déficit budgétaire américain de plus de 150 milliards de dollars!

Incontestablement, le dollar ne continuera plus sa hausse vertigineuse. Il y a des sommets que l'on ne dépasse pas. Non point parce qu'il existe une loi économique des cycles, mais bien

parce que toutes les analyses qui expliquent la hausse du dollar conduisent également à prévoir la fin prochaine de ce mouvement.

Une politique économique basée sur le déficit budgétaire (malgré une politique monétaire restrictive) et financée partiellement par les investissements étrangers porte en elle les germes de déséquilibre.

Si aucun économiste — à notre connaissance — ne soutient une hausse continue du dollar, l'unanimité ne se fait cependant pas sur nos deux questions précises: quand et comment? On se souvient qu'en septembre 1983 et en mars dernier on a cru au repli du dollar. Ce ne fut qu'une fausse alerte. Il



est vrai qu'à ces périodes, une succession d'événements politiques ont conforté le dollar dans son rôle de valeur refuge. Nous avons sous les yeux des études très sérieuses qui en automne 1983 annonçaient l'effondrement du dollar pour le début de 1984... pronostics qui d'ailleurs n'étaient pas dénués de tout fondement. «La prévision est difficile surtout quand elle concerne l'avenir», dit le proverbe chinois! Pour le dollar, la prévision est encore plus ardue, tant le nombre et la variété des facteurs entrant en jeu sont grands et parfois contradictoires. Ces facteurs sont politiques (élections américaines, tensions ici ou là), économiques (taux d'intérêts, mouvements de reprise, concurrence), monétaires et psychologiques (spéculations).

Aucun économiste, aucun expert ne peut donc se risquer à une prévision dans ce domaine. L'OCDE, dans ses «perspectives» d'il y a une année, pensait que la chute serait d'autant plus brusque qu'elle tardera, les facteurs de

déséquilibre s'accumulant. Si aucune prévision «scientifique» n'est possible, on peut cependant constater que le dollar a atteint actuellement par rapport aux autres monnaies un taux excessivement surfait.

Comment?

Telle est la question la plus intéressante et qui conduit à se demander si on assistera à un réajustement en douceur ou à un effondrement, lequel s'accompagnera d'une grave crise monétaire et financière. Il est vrai que le système actuel de flottement des principales monnaies n'est pas fait pour favoriser un rééquilibre aisé.

Quel peut être le scénario le plus plausible? Pour ébaucher un tel scénario, il faut analyser les tendances probables. En admettant que la reprise européenne se manifeste enfin, on assistera à un rééquilibre des taux d'intérêts américains et européens. On doit s'attendre également à un durcissement des politiques budgétaire et fiscale américaines. Si aucun grave problème n'entame la reprise, le dollar pourrait alors se stabiliser ou perdre quelques points.

Il en résulterait bien entendu un frein aux exportations des pays européens qui pourrait être compensé par l'effort de productivité réalisé depuis le début de la crise. C'est donc là une vision des choses qui pourrait aboutir à un rééquilibre général. La reprise économique générale en sera sans doute retardée, mais elle se fera sur des bases plus solides.

La thèse pessimiste prévoit un effondrement du dollar et par conséquent un nouveau désordre monétaire mondial, accompagné de déflation ici, d'inflation ailleurs, de spéculation partout.

Nous sommes donc actuellement sur une véritable poudrière. Ne serait-il pas temps pour le FMI de provoquer un nouveau Bretton-Woods qui créerait un nouvel étalon monétaire mondial? Le moment est d'autant mieux choisi que tous les pays du monde, qu'ils soient industriels, débiteurs ou créanciers, sont installés sur la même poudrière. ■

Voyages Maeder
AUSA
OURS sa



Voyages
 Vacances
 Excursions

1003 LAUSANNE, pl. Chauderon 4, tél. 021/20 21 55-56
 1008 PRILLY, Pommeraiie 15, tél. 021/25 48 03

Voyages avec nos confortables et modernes autocars Mercedes de 15 à 59 places. Demandez notre riche et attrayant programme 1984-1985 des courses de 1/2 jour et 1 jour. Voyages de 2 à 12 jours: voir nos vacances balnéaires à Cervia, Adriatique, et nos sorties spéciales aînés. Tous les mardis: **AOSTE Fr. 29.— et 27.—**. Conditions spéciales pour groupes, sociétés, cagnottes, mariages, aînés, SOCIÉTÉS DE JEUNESSE, Municipalités. Pour la région de Moudon: INTERVOYAGE, rue du Temple, 1510 Moudon, tél. (021) 95 16 29.

KARDEX

**Mettre à l'abri du feu et du vol
 ses documents irremplaçables,
 c'est éviter un jour d'être accusé de légèreté.**



Classeurs antifeu série 8000 testés VDMA 60-P, selon normes SPI, grande flexibilité d'agencements: dossiers suspendus et posés, cartothèque, microfilms, etc.



Armoire à 1 ou 2 portes série CITADEL, pour supports magnétiques et microfilms. 7 grandeurs à choix. Modèle similaire pour documents papier, choix étendu d'agencements intérieurs.

Nos conseillers sont à votre disposition.

KARDEX S.A. 48, route des Acacias
1227 Genève Tél. (022) 43 89 80

KARDEX S.A. Rue du Maupas 21
1004 Lausanne Tél. (021) 36 16 01

Garages préfabriqués



FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/391333



COMMANDEZ LE VIN DU VIGNERON

«Rivaz», «Saint-Saphorin», «Dézaley» blanc et rouge, excellente qualité.

Demandez prix et offre à
Paul-Ernest Ruchonnet, vigneron,
1812 Rivaz/Lavaux, tél. 021/56 23 27.

SÉCURITÉ

Armoires

Validité des tests d'essais et certificats

Depuis plus de vingt ans que le mobilier ignifuge est fabriqué, plusieurs pays ont établi des normes plus ou moins sévères de tests de résistance au feu. Il s'est avéré que tel type d'armoire obtenait un certificat de cent vingt minutes du Laboratoire X alors qu'il n'obtenait pas un certificat de soixante minutes au Laboratoire allemand (VDMA).

Si dans la liste du SPI, seules les armoires (ou classeurs) portant la plaquette VDMA (RFA) ou UL (USA) sont classifiées et attestées antifeu, il serait osé de prétendre que les meubles anciens ou testés par d'autres laboratoires nationaux n'offrent pas de protection. Leur prix ne devrait par contre pas être comparé à celui d'une armoire agréée par le SPI... On peut également s'interroger sur la nécessité d'avoir une armoire résistante à une chute de 9,15 mètres si elle est placée au parterre, voire au sous-sol.

Armoire ou classeur ignifuge?

Suivant la nature des documents à ranger ou le degré de protection antivol désiré, voire la nature des locaux, le choix se portera sur un classeur à tiroirs ou une armoire à porte(s). Le classement de dossiers suspendus ou en mode vertical posé se fera généralement dans un classeur antifeu ayant la sécurité supplémentaire de la «protection fractionnée». En cas d'explosion, par exemple, même si l'un des tiroirs reste ouvert, le contenu des autres sera protégé. Le classeur n'offre qu'une protection antivol limitée. Par contre les dispositifs de verrouillage des armoires à porte(s) assurent cette protection.

L'armoire sera généralement préférée pour le rangement des supports magnétiques de l'information (SMI). L'intérieur de ce type d'armoires pour SMI est doublé d'une cloison en bois ou autre matériau isolant et traité afin de maintenir une humidité relative adéquate.



Armoire ignifuge avec verrouillage antivol pour documents «papier».

Exigences et classifications

Selon les normes du SPI, feuille UF/41/2382, «les meubles antifeu doivent garantir leur contenu contre le feu, la chaleur et l'humidité» et subissent les tests suivants:

- essai de résistance au feu (suivi d'un refroidissement à l'intérieur du four);
- essai aux chocs thermiques et mécaniques, échauffement, chute de 9,15 mètres de hauteur, suivi d'un second échauffement puis d'un refroidissement à l'intérieur du four.

Outre ces exigences minimales, la majorité des fabricants offrent des armoires avec sécurité antivol et antimagnétique (pour SMI seulement).

Le SPI distingue deux catégories de matériel:

- les armoires P, destinées à la protection des documents papier qui supportent environ 170° C;
- les armoires D, destinées aux supports magnétiques de l'information qui supportent environ 65° C, l'humidité relative ne devant pas dépasser 85%. Les films sont assimilés aux SMI.

Le VDMA distingue une 3^e catégorie pour les disques souples DIS-60 dont la température intérieure ne doit pas dépasser 30°.

antifeu

Supports film (microfilm)

Les normes DIN-19070 de mars 1979 traitant de la qualité de stockage des matériaux photosensibles après traitement indiquent que les films à émulsion d'argent peuvent supporter une température jusqu'à 150° C pendant plusieurs heures sans altération importante de leur qualité.

Il est généralement admis dans la pratique que les microfilms en bobine, par exemple, ne devraient pas subir une température de plus de 105° C environ pendant une heure. Une catégorie de meubles spécialement destinés à ce genre de supports ne devrait pas tarder à apparaître sur le marché.

En conclusion, il est certain que le choix d'un meuble antifeu exige une étude approfondie avec l'aide d'un conseiller sérieux et compétent.

G. Y.



1500 m au-dessus de la cohue des foules

Petite localité paisible sise dans une vallée de montagne à 1470 m d'altitude. Le plus beau centre de ski de fond du Bas-Valais.

Longueur totale: 20 km de piste balisée

Piste illuminée: 1,5 km

Avantages: les cohues et les temps d'attente sont exclus aux abords de nos deux télésièges et de nos deux remontées-pentes.

FORFAITS HÔTELS: 7 jours en demi-pension + ski-pass + ess 6 jours et demi de Fr. 350.- à Fr. 550.-

SEMI-MARATHON ET COURSE POPULAIRE: dimanche 10 février 1985 à CHAMPEY

RENSEIGNEMENTS:

Office du Tourisme 026/4 12 27



Participes-tu aussi au Concours Raiffeisen pour la jeunesse?

Jouons avec Mercurius*



Tu ne vas certainement pas laisser échapper cette chance... Comment participer? C'est facile! Dans ta Caisse Raiffeisen, le gérant t'attend pour te remettre le formulaire officiel de participation. Viens simplement le chercher. A partir de là, c'est vrai, ça se corse un peu: le Quiz demande tout de même un peu de réflexion, et si tu prends part au concours de peinture, cela représente quelques heures de travail et de concentration. Mais nous pouvons te le dire tout de suite: cela en vaut la peine, car il y a de nouveau des prix fantastiques à gagner.

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les jeunes de 6 à 18 ans.
 Ceux de 6 à 10 ans sont dans le groupe 1.
 Ceux de 11 à 14 ans sont dans le groupe 2.
 Ceux de 15 à 18 ans sont dans le groupe 3.
 Le dernier délai pour apporter à ta caisse Raiffeisen la réponse exacte au Quiz ou ton travail de peinture (ou les deux) est fixé au 15 décembre.

Les épreuves du concours

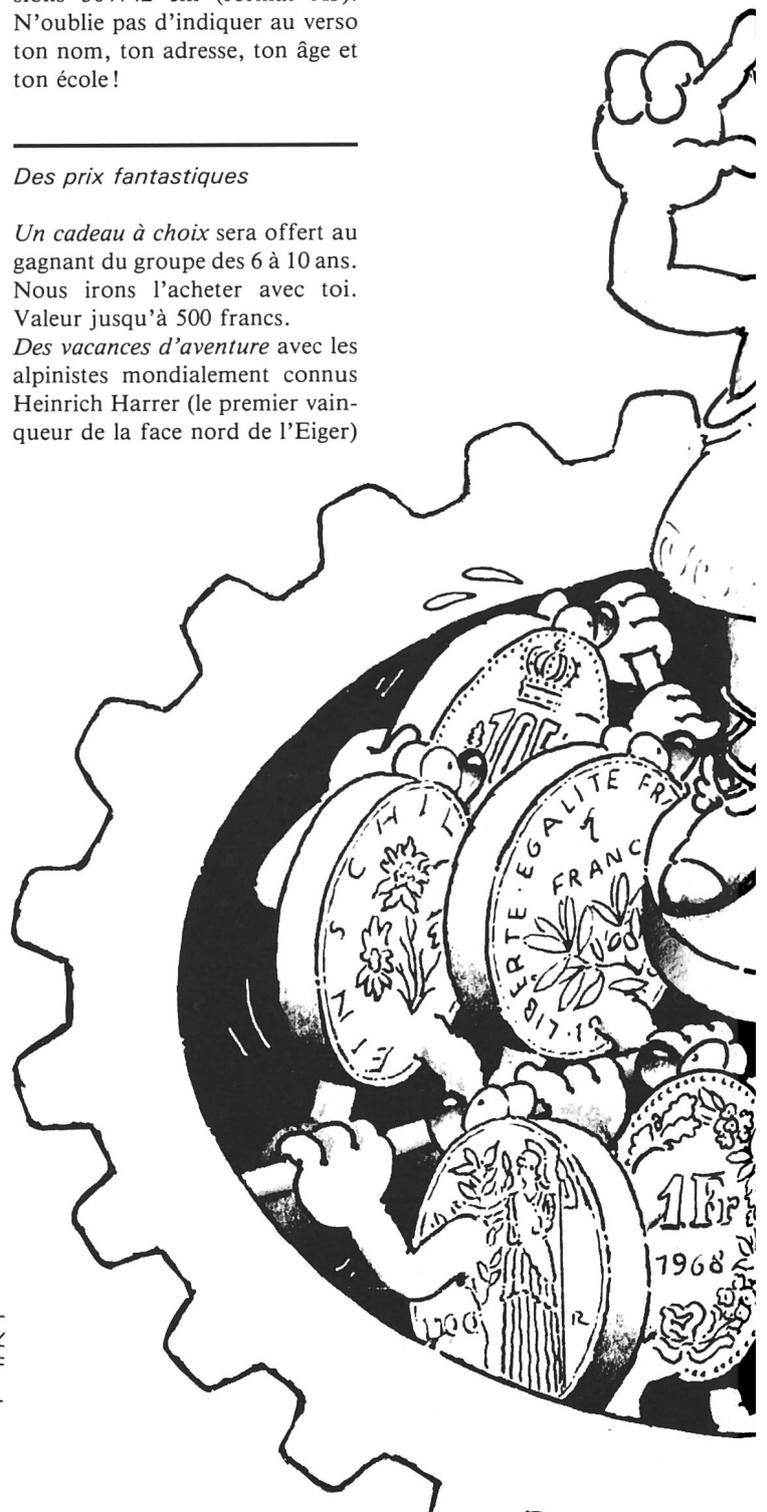
Concours «Quiz». Mercurius t'accompagne au fil d'une bande dessinée pour te révéler quelque chose sur le circuit de l'argent — mais attention, ce faisant il supprime un mot, que tu dois donc deviner. Les questions sont réparties entre les trois groupes d'âge.

Concours de peinture. Nous proposons un sujet différent pour chaque groupe d'âge:
 Groupe 1: «Représente la chose pour laquelle tu aimerais économiser.»
 Groupe 2: «Représente comment des gens produisent quelque chose.»
 Groupe 3: «Représente ce que tu trouves particulièrement intéressant dans l'économie.»
 Pour tous les groupes: ton travail, de peinture doit avoir les dimensions 30x42 cm (format A3). N'oublie pas d'indiquer au verso ton nom, ton adresse, ton âge et ton école!

et Toni Sailer, dans le massif du Dachstein en Autriche, récompenseront le gagnant du groupe 2. Il ou elle passera ces vacances en commun avec les lauréats des huit autres pays dans lesquels est organisé le concours jeunesse Raiffeisen.
Dix jours en Angleterre et en Ecosse: ce magnifique voyage récompensera le gagnant ou la gagnante du groupe 3.

Des prix fantastiques

Un cadeau à choix sera offert au gagnant du groupe des 6 à 10 ans. Nous irons l'acheter avec toi. Valeur jusqu'à 500 francs.
Des vacances d'aventure avec les alpinistes mondialement connus Heinrich Harrer (le premier vainqueur de la face nord de l'Eiger)



Un patronage
de haut niveau

Pour patronner le concours Raiffeisen de cette année, nous avons pu nous assurer la collaboration de personnalités très connues pour leurs succès:

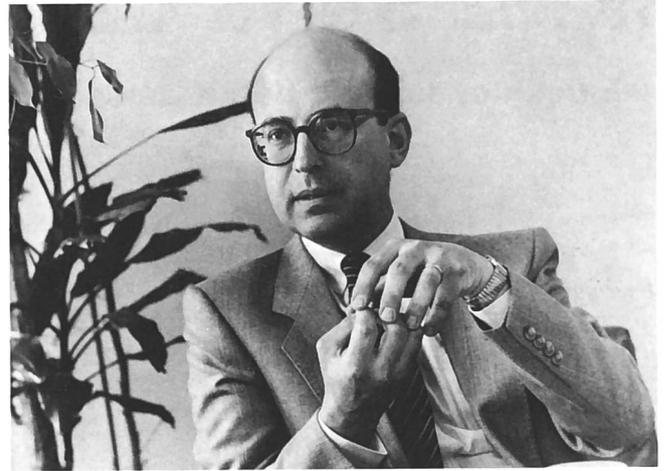
- Le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du Département fédéral de l'économie publique.
- Pirmin Zurbriggen, vainqueur de la Coupe du monde de ski 1983/1984.
- Pierre-Alain Blum, directeur général de l'entreprise horlogère EBEL S.A.

we

Mercure,* dieu du commerce

Mercurius est le nom du bonhomme dégourdi qui anime notre Concours jeunesse cette année. Il a pour ancêtre Mercure (Hermès dans la mythologie grecque), le messenger des dieux de la Rome antique, dieu protecteur des commerçants et des voyageurs.

Mercure veillait avec adresse et astuce sur les affaires et le commerce. Nous espérons que Mercurius te donnera l'inspiration pour une peinture originale!



«L'important, pour le concours de peinture, c'est que les jeunes expriment leurs propres idées, réflexions ou expériences»: tel est le conseil que vous donne Jean-Pierre Bleher, directeur du marketing de l'Union Raiffeisen et responsable du Concours jeunesse. (Photo zvg)

Doubler le nombre des participants

C'est M. Jean-Pierre Bleher, directeur du marketing de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, qui est responsable de l'organisation en Suisse du Concours international pour la jeunesse et de la coordination avec les huit autres pays.

Rédaction Raiffeisen: Au dernier concours ont pris part plus de trois millions de jeunes, dont environ trente mille jeunes Suisses. Etes-vous satisfait de notre participation?

Jean-Pierre Bleher: A vrai dire, pas tout à fait. Il s'agit, j'ose l'affirmer, d'un concours très intéressant tant par son niveau d'exigences que par ses prix. Nous nous efforçons actuellement de le faire encore mieux connaître parmi les jeunes. Le but que je souhaite atteindre est de doubler le nombre de participants, pour arriver donc à soixante mille.

L'organisation du concours a-t-elle changé depuis l'année passée?

Les conditions de participation, non. Mais pour la sélection des travaux de peinture, il est prévu cette année d'opérer un tri préalable dans certaines régions.

N'oubliez pas les nombreux prix de consolation. Comme les autres fois, les gagnants ne seront pas seuls récompensés, mais nous offrirons environ 950 deuxièmes et troisièmes prix.

Y mettre du sien

Avez-vous un conseil à donner aux participants du concours de peinture?

J'aimerais tout d'abord dire que j'ai été enthousiasmé par les dessins de l'année passée. Une chose importante, en tout cas, c'est que chaque participant exprime ses propres idées, réflexions ou expériences, que vraiment il «mette du sien» dans son dessin. Le jury ne demande pas aux jeunes des œuvres d'art irréprochables: c'est l'authenticité qui compte. Bien sûr, les participants pourraient particulièrement profiter d'un travail fait en classe — à condition que le maître se borne à les guider et à les conseiller, sans être directif.

we.



Skiez sans casse!

Quelques conseils en début de saison

Voici bientôt revenu le moment de chausser les lattes. S'il est merveilleux de dévaler les pentes, il est tout aussi agréable d'arriver en bas sans anicroche...

Les quelques conseils qui suivent permettront aux jeunes et moins jeunes de fréquenter les pistes en toute sécurité.

Pratiqué avec mesure, le ski est un beau sport, très bon pour la santé.

Mais le ski de descente a malheureusement aussi des côtés négatifs :

- La plupart des skieurs préfèrent le *ski de piste*; ils n'acquièrent, généralement, pas d'*entraînement à un effort continu*.
- Les *embouteillages* inévitables de la circulation aux abords des stations de ski, la cohue dans les trains de montagne, aux téléskis et même sur les pistes gâchent le plaisir de nombreux skieurs.
- Le ski est devenu un *sport cher*.
- Le ski n'est *pas sans danger*.

LES CAUSES DES ACCIDENTS DE SKI

Le terrain

Lorsque le *terrain* est en forte pente et la neige dure, le skieur risque, en cas de chute, de ne plus pouvoir s'arrêter et de subir de très graves blessures. Il faut se méfier des pierres, des trous, des fossés, des troncs d'arbres, des racines, des grillages, des murs et des fouilles. Par neige fraîche, ils deviennent souvent invisibles. Certaines pistes en très bon état ne présentant presque plus d'obstacles et de bosses gênantes incitent les skieurs à adopter des *vitesse élevées* ne correspondant pas à leurs possibilités.



La neige

Lorsque, sous l'effet du vent, la *neige fraîche* s'est amoncelée de façon irrégulière, il se forme, à l'abri du vent, des amas de neige mouvante.

Si les skis s'enfoncent dans de la *neige mouillée*, ils se trouvent bloqués latéralement.

Sur de la *neige dure* (la «tôle»), le skieur peut prendre ses skis dans des traces gelées ou sur les bords de la piste.

Sur une *neige cartonnée*, le ski coupe la couche supérieure dure de la neige et s'enfonce dans la partie inférieure molle.

Les *plaques gelées* sont particulièrement perfides; les arêtes des skis ne crochent plus et la distance de freinage augmente.

Sur les *champs de bosses*, les skieurs les plus faibles perdent souvent le rythme, se fatiguent rapidement et commettent des fautes.

La situation météorologique

Le *brouillard*, les *tempêtes de neige*, l'*obscurité* et la *lumière diffuse* fatiguent le skieur et gênent sa vue; il prend conscience des obstacles trop tard.

Un *temps très beau* éveille l'esprit d'aventure et incite le skieur à prendre des risques, à s'écarter des pistes ouvertes par exemple.

L'ÉQUIPEMENT

Les *fixations de sécurité* ne fonctionnent bien que si elles ont été ajustées par un spécialiste et contrôlées régulièrement; une fixation mal réglée, qui se détache trop facilement ou ne s'ouvre pas, peut être plus dangereuse qu'une fixation normale. Les fixations de sécurité peuvent être néfastes lorsqu'elles donnent au skieur la fausse impression que sa sécurité dépend de son équipement et l'encourageant ainsi à adopter des vitesses excessives.

Il en est de même des *souliers de ski de piste* qui incitent le skieur à descendre trop vite.

Les *skis* sont généralement équipés de freins ou de courroies de sécurité. Les skieurs de piste préfèrent les freins (stoppeurs). Dans le ski en haute neige, les stoppeurs ne sont toutefois pas recommandés; il est, en effet, très difficile de retrouver un ski enfoncé dans la haute neige.

Les skieurs qui portent des *vêtements* en tissu très lisse doivent craindre, en cas de chute sur une pente raide, de glisser sans pouvoir se retenir. Les vêtements en tissu antidérapant permettent de réduire la distance de glissade.

LE SKIEUR

Le skieur peut se mettre en danger par un mauvais comportement résultant de divers éléments :

Technique insuffisante

Les débutants sont vite dépassés. Dans des situations difficiles, ils perdent de leur assurance et prennent peur.

Mauvaise condition physique

Une condition physique insuffisante, un refroidissement excessif du corps, un excès de fatigue et des réactions ralenties par l'alcool, ont des effets particulièrement négatifs.

Un skieur est refroidi lorsque, par temps froid, il quitte le télésiège et s'élanche sans avoir fait des mouvements de gymnastique appropriés.

Le skieur risque un excès de fatigue lorsqu'il veut profiter au maximum de sa carte journalière.

L'obsession de la performance

Le besoin de se mettre en valeur et le désir de s'affirmer sont fatals à beaucoup de skieurs. Pour en imposer autour d'eux, ils se croient obligés de se lancer dans des performances risquées ou d'imiter les champions.

Un grand nombre de skieurs cèdent aussi à l'obligation de suivre des plus forts qu'eux.

Le besoin de jouer à fond de sa liberté

Celui qui profite de ses excursions dominicales pour oublier ses soucis professionnels et privés ou pour fuir ses obligations habituelles ne doit pas être étonné s'il se surmène et finit par être victime d'un accident.

L'incapacité de prévoir avec exactitude

le comportement des autres

Le nombre de collisions dépendant de mauvaises estimations et de vitesses toujours plus élevées, augmente chaque année.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

★ Améliorez votre *condition physique*. Commencez votre entraînement dès l'automne, au plus tard. Mettez l'accent sur :

- *l'endurance*, en faisant par exemple de la marche, de la bicyclette, de la natation ;
- *la force* : accroupissez-vous, puis sautez ;
- *l'adresse*, c'est-à-dire la mobilité et la coordination des mouvements, par exemple en sautant à cloche-pied par-dessus un banc, en pratiquant la planche à voile, le patin ou les jeux de ballon.

★ Achetez et utilisez un *équipement* approprié. Entretenez-le bien. Faites-vous conseiller par des spécialistes.

Avant le début de la saison, faites :

- contrôler le déclenchement des fixations de sécurité par un spécialiste ;
- préparer la semelle et les arêtes de vos skis.

★ Apprenez les *techniques modernes* du ski, garantes de plus de sécurité.

★ Tenez compte de la *situation météorologique* et de *l'état des pistes* et de la *neige*.

★ Respectez les *règles de sécurité*.

★ *Echauffez-vous* avant la descente, afin que votre corps résiste mieux à l'effort demandé.

Les bons skieurs préfèrent en général s'échauffer en se mettant en route ; ils commencent à descendre lentement, lèvent alternativement la jambe gauche et la jambe droite, plient les genoux, font le pas de patineur. Ces exercices en descente améliorent l'équilibre mais exigent une technique sûre et ne peuvent donc pas être pratiqués par tout le monde. En revanche, la gymnastique skis aux pieds est recommandée à chacun. On alternera sauts, flexions et extensions. L'échauffement passif, par exemple dans un restaurant bien chauffé, ne donne pas le résultat escompté ! En effet, seule la peau est rechauffée, mais pas les muscles, et la circulation sanguine n'est pas activée.

★ Respectez les indications des services de piste et de sauvetage. Observez la *signalisation*, les *poteaux indicateurs*, les signaux de danger, d'avertissement et de fermeture des pistes.

★ Respectez les dix *règles relatives au comportement du skieur*, établies par la Fédération internationale de ski (FIS).

1. Tout skieur doit se comporter de telle manière qu'il ne puisse mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.
2. Tout skieur doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles, ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps.
3. Le skieur amont, dont la position dominante permet le choix d'une trajectoire, doit prévoir une direction qui assure la sécurité du skieur aval.
4. Le dépassement peut s'effectuer par amont ou par aval, mais toujours de manière assez large, pour prévenir les évolutions du skieur dépassé.
5. Tout skieur qui s'engage sur une piste ou traverse un terrain d'exercice doit s'assurer, par un examen en amont et en aval, qu'il peut le faire sans danger pour lui et pour autrui. Il en est de même après tout stationnement.
6. Tout skieur doit éviter de stationner sans nécessité sur les pistes et notamment dans les passages étroits ou sans visibilité. En cas de chute, le skieur doit dégager la piste le plus vite possible.
7. Le skieur qui monte ne peut utiliser que le bord de la piste et doit même s'en écarter en cas de mauvaise visibilité. Il en est de même du skieur qui descend à pied.
8. Tout skieur doit respecter la signalisation.
9. En cas d'accident, toute personne doit prêter secours.
10. Toute personne, témoin ou partie, responsable ou non d'un accident, est tenue de faire connaître son identité.

Ces quelques conseils sont extraits de «*Sport en sécurité*», de Harold Potter (éd. CNA/Winterthur Assurances).

NOUVELLES USCR

Office de révision

Nouveaux bureaux à Bellinzone

Il n'y a pas si longtemps encore, l'ensemble des établissements Raiffeisen était révisé depuis le siège central de Saint-Gall. Le conseil d'administration de l'Union a pris en 1980 la décision de décentraliser l'office de révision afin d'approcher cette prestation de service des Caisses.

Dans le cadre de cette décentralisation, un bureau tessinois s'ouvrit à la Via San Bernardino (Bellinzone) en 1981, ce qui permit d'améliorer sensiblement les contacts avec les Caisses tessinoises. Cependant, ce bureau s'est révélé trop petit au bout de quel- que temps.

Grâce aux efforts consentis par M. Plinio Ceppi, président de la Fédération Raiffeisen Ticino, un nouvel emplacement a pu être trouvé.

Les bureaux récemment inaugurés sont conçus avec largeur d'esprit dans le sens où il existe suffisamment de place pour de



futurs agrandissements.

Un local séparé est à disposition pour des conférences avec les gérants et pour les réunions inter-

nes; par ailleurs, des manifestations rassemblant davantage de monde peuvent être tenues sans problème sous ce même toit.

Bilan de la banque centrale au 30 septembre 1984

Actifs

Caisse, compte de virement et compte de chèques postaux	16 007 471.39
Avoirs en banque à vue	58 164 166.98
Avoirs en banque à terme (dont Fr. 449 899 180.— échéant dans un délai de 90 jours)	1 055 080 000.—
Avances aux Caisses affiliées à vue	226 434 368.20
Avances aux Caisses affiliées à terme (dont Fr. 570 000.— échéant dans un délai de 90 jours)	216 670 000.—
Effets de change et papiers monétaires (dont Fr. —.— de bons du trésor et rescriptions)	10 570 728.70
Comptes courants débiteurs en blanc	21 612 876.80
Comptes courants débiteurs gagés (dont Fr. 33 815 111.85 garantis par hypothèques)	42 837 127.85
Avances et prêts à terme fixe en blanc	7 100 000.—
Avances et prêts à terme fixe gagés (dont Fr. 7 809 316.85 garantis par hypothèques)	11 361 353.15
Crédits en compte courant et prêts à des collectivités de droit public	299 756 893.65
Placements hypothécaires	838 396 914.95
Fonds publics et titres	1 474 716 601.65
Participations permanentes	1.—
Immeubles à l'usage de la banque	22 930 000.—
Autres immeubles	3 816 231.95
Autres actifs	36 302 507.90
Total du bilan	4 341 757 244.17

Passifs

Engagements en banque à vue	172 980 977.98
Engagements en banque à terme (dont Fr. 243 300 000.— échéant dans un délai de 90 jours)	370 210 000.—
Avoirs à vue des Caisses affiliées	743 708 634.45
Avoirs à terme des Caisses affiliées (dont Fr. 356 788 538.55 échéant dans un délai de 90 jours)	2 063 503 338.55
Créanciers à vue	46 437 650.99
Créanciers à terme (dont Fr. 208 458 500.— échéant dans un délai de 90 jours)	297 058 500.—
Dépôts d'épargne	81 398 273.98
Carnets de dépôts et de placement	20 459 551.86
Obligations de caisse	141 572 000.—
Prêts sur lettres de gage	199 200 000.—
Dettes hypothécaires sur immeubles de la banque	6 720 000.—
Autres passifs	68 753 309.78

Fonds propres

Parts sociales	95 000 000.—
Réserves	34 200 000.—
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	555 006.58
Total du bilan	4 341 757 244.17

Indications complémentaires au 30 septembre 1984

Engagements par avals, cautionnements et garanties, de même qu'engagements résultant d'accréditifs	26 767 317.27
Engagements de versements ou versements complémentaires sur actions et autres titres de participation	5 087 250.—
Créances résultant d'opérations fermes, à terme, sur titres et métaux précieux	7 840 402.70
Engagements résultant d'opérations fermes, sur titres et métaux précieux	7 817 912.75
Montant total des actifs à l'étranger	1 707 933.98
— dont montant des avoirs en banque jusqu'à 90 jours	1 357 933.98
— dont montant des avoirs en banque à plus de 90 jours	—.—

FLASHES

Christine a reçu son « Prix »!



Vous vous en souvenez peut-être: pour la première fois cette année, «Le Messenger Raiffeisen» a attribué son «Prix spécial» pour le meilleur dessin envoyé par un élève romand dans le cadre du Concours international Raiffeisen pour la jeunesse (voir «Le Messenger Raiffeisen» N° 6/1984, en dernière page de couverture).

Quelle sympathique rencontre que celle qui eut lieu le 5 septembre dernier chez le gérant de la Caisse Raiffeisen de Vex (VS), M. Antoine Bovier! Et quelle joie pour la petite Christine Goodnow, 11 ans, de recevoir son prix, à savoir une belle guitare! Une joie

d'ailleurs partagée par sa mère, son frère et sa sœur, sans oublier... sa maîtresse, M^{lle} Pitteloud, et ses petites camarades!

C'était donc un jour de fête pour Christine, mais aussi pour ses amies, venues la féliciter et nous montrer un joli numéro du «Polichinelle» et nous chanter quelques chansons. Une ambiance de «grande famille», un accueil des plus chaleureux — secret des Valaisans et des gens de la terre! — des sourires: merci à M^{me} et M. A. Bovier, à M^{lle} Pitteloud, aux enfants de Vex, au président de la Caisse Raiffeisen, M. E. Rudaz... et bravo à Christine! ■

American Express 1 milliard en chèques

La compagnie American Express a publié pour la première fois des chiffres concernant ses activités liées aux voyages, chiffres qui mettent en lumière le domaine peu connu des courants de devises de et vers la Suisse. Ainsi, l'année dernière, 1,44 milliard de francs sont entrés en Suisse par l'intermédiaire de cartes et chèques de voyages American Express, soit 16 % du total des revenus issus du trafic étranger en Suisse.

Comme l'a souligné M. Clark Hallmann, responsable du secteur des voyages, à l'occasion d'une conférence de presse tenue récemment à Zurich, le montant total des chèques de voyages American Express payés en Suisse en 1983 se monte à 1 milliard de francs. A cette

somme s'ajoutent 418 millions de francs de transactions faites par les étrangers à l'aide de la carte Amexco. De ce dernier chiffre, 150 millions de francs concernent les transactions de voyageurs américains, contre 51 millions de francs pour les voyageurs allemands, 42 millions pour les voyageurs arabes et 41 millions pour les citoyens anglais.

Ces 418 millions de francs de transactions par cartes ont été en grande partie contrebalancés par les 386 millions de francs dépensés à l'étranger par les détenteurs suisses de cartes Amexco. Selon M. Hallmann, American Express avance annuellement quelque 5,3 millions de francs à l'étranger pour promouvoir les vacances en Suisse.

LE VERRE ... C'EST NOTRE AFFAIRE

FOURNITURE ET IMPRESSION
VERRES - CHANÈS - CENDRIERS
CUITS A 600°

OFFRES ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

021 54 18 75

HUPKA SERIGRAPHIE
1814 LA TOUR-DE-PEILZ



COMPAGNIE DE GÉRANCE IMMOBILIÈRE

Achats — Ventes
Locations d'appartements
Villas — Immeubles — Terrains
Placements hypothécaires

Rue Général-Dufour 11 GENÈVE Tél. (022) 21 51 11



BANKEINRICHTUNGEN • SAFES • KASSEN
INSTALLATIONS BANCAIRES • SAFES • COFFRES

Verwaltung + Technik:
Zeico AG, Postfach
8048 Zürich, Tel. 01 - 64 17 64

Fabrikation:
Zeico AG, 3945 Gampel
Telefon 028 - 42 20 72

Concours

Le coin des rigolos

Vous tous, lectrices et lecteurs, en connaissez certainement de bien bonnes... et inédites. Faites-nous parvenir votre meilleure histoire (vraie ou pas). Si elle est sélectionnée et publiée, vous recevrez un prix de 20 francs, ainsi que le dessin original dédicacé de Valott qui illustrera le gag que vous nous aurez expédié.

Adressez vos envois à :

Le Messenger Raiffeisen
 Rédaction
 Case postale 206
 1000 Lausanne 6

N'oubliez pas de mentionner votre adresse !



A vos plumes !

Héroïque

« Cette nuit » raconte Jules au bistrot, « ma femme a cru entendre un cambrioleur au rez-de-chaussée. Elle m'a réveillé, j'ai sauté en bas du lit et couru pour voir ce qui se passait... »

« Félicitations, mon vieux » interrompt Casimir tout étonné, « mais comment as-tu pu savoir tout de suite qu'elle s'était trompée ? »

cpr.

Innocent

« Pierrot », crie la mère excédée, « tu as de nouveau fermé, avec des mains sales, la porte qui vient d'être repeinte ! »

« Mais non, maman, c'est pas moi ! » se défend Pierrot. « C'était sûrement Evelyne — moi, je la ferme toujours avec les pieds ! »

cpr.

Prudence

Madame Dupont vient de passer son permis de conduire et invite une amie à faire une balade avec elle. Alors qu'elle roule sur la route, elle voit au loin deux ouvriers qui grimpent avec leurs fers à long d'un poteau télégraphique.

« Ils exagèrent vraiment », s'exclame Madame Dupont. « Je ne conduis pas aussi mal que cela ! »

cpr.

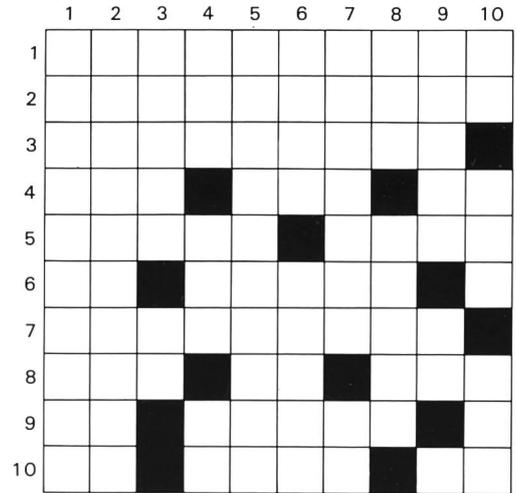
Mots croisés faciles

Horizontalement

1. Fil très fin. 2. Attrouperait. 3. Caractères propres à certaine race. 4. Choix. Doit être suivi de « plus ultra ». Drame japonais. 5. Sûr. Essai. 6. Note. Bords de forêts. 7. Homme qui concentre en lui tous les pouvoirs. 8. Impossible de s'y rendre à pied. Qui étranger. Fatigué. 9. Phonétiquement: partie du corps. Débauche. 10. Voyelle doublée. Ville dans l'Orne. Pronom.

Verticalement

1. Propos d'homme vaniteux. 2. Saisi d'admiration. 3. Gouvernée. Démonstratif. 4. Sur le point de crever. Pièce de résistance d'un repas. Restes. 5. Route à suivre. 6. Ville du Midi de la France (plusieurs orthographes possibles). Degré. 7. Proférée. Note retournée. 8. Il s'occupe de chevaux. Sorte d'euphorbe. 9. Peuvent être doux ou pénibles. Dieu. 10. Conjonction. Enlève. Effet d'une vibration.



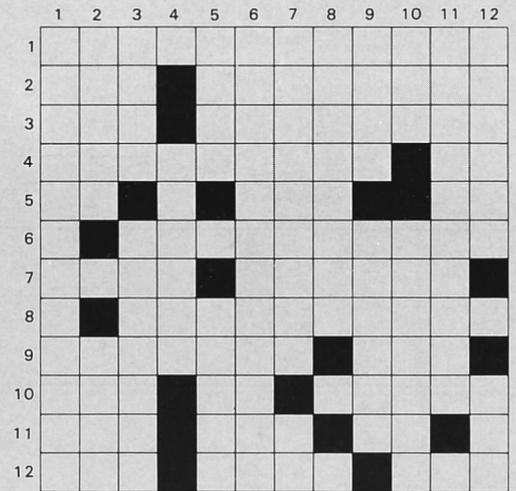
Mots croisés difficiles

Horizontalement

1. Romancier portugais (trois mots). 2. Liquide jaunâtre. Sorte de droguet. 3. Fleur. Ne sont pas sans prix. 4. Commis. Soustraire phonétiquement. 5. Interjection. Ecorce réduite en poudre. Ordre étranger. 6. Curieuses. 7. Dans l'Aveyron. Etat d'Amérique. 8. Ne sont donc pas superficielles. 9. Sortes de tissus. Ville de Yougoslavie. 10. Commune de Suisse. Pronom. Sont parfois sans suite. 11. Distinct. Soustrait. Période. 12. Colère retournée. Bon copain. Coupe la terre.

Verticalement

1. Fait scientifique qui s'ajoute à un autre. 2. Produit. Saint du Pas-de-Calais. 3. Fils de Jacob. Chargé d'un pouvoir. 4. Masse de verre. 5. Peintre flamand. Navire à voiles. 6. Célèbre siècle. 7. Exagérés. Conjonction. 8. Qui ne connaît pas. 9. Mouvements d'humeur. Etat d'Afrique (deux orthographes). 10. Partie de vallée. Anciens habitants d'Asie mineure. 11. Série de transformations. 12. Ancienne ville de Thrace. Rude.



Solution
de nos
mots croisés
faciles
du N° 10
d'octobre 1984

1	N	E	C	E	S	S	A	I	R	E
2	A	M	E	N	U	I	S	A	I	S
3	V	O	L		J		S			S
4	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E
5	G	I	N		T	U	I	L	E	S
6	A	V	E	R	S	E	S		P	
7	T	E		E		L	O	U	A	T
8	I	S		A	U	L	N	A	I	E
9	O		C	L	I	E	N	T	E	S
10	N	O	U	E	U	S	E		S	T

Solution
de nos
mots croisés
difficiles
du N° 10
d'octobre 1984

1	P	R	O	G	E	S	T	E	R	O	N	E
2	H	E	R	E	S	I	E	S		M	I	R
3	T	E	I	N	T	E	S		V	I	A	N
4	A	L	G	E	R		T	O	A	S	T	S
5	H		I	S	A	B	E	L	L	E		T
6	S	O	N		N	A		E	S		C	
7	O	T	A	N		U	S			C	A	R
8	K	A	L	E	I	D	O	S	C	O	P	E
9	A	G	I	S	S	E	M	E	N	T		G
10	R	E	T	S		T	B		I	R	U	N
11	I	S	E	U	T		R	A	D	E	R	A
12	S		S	S		N	E	M	E	S	I	S

L'ECONOMIE

Ça fonctionne comment?



15^e Concours International Raiffeisen pour la Jeunesse